

Commission Régionale des Pêches  
du Golfe de Guinée.

Regional Commission of Fisheries  
of Gulf of Guinea.



Comisión Regional de Pesca  
del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas  
do Golfo da Guiné.

**ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE**

*« Institution spécialisée de la CEEAC »*

# **RAPPORT D'ACTIVITES**

## **DU**

# **PREMIER TRIMESTRE 2018**



## **INTRODUCTION**

Conformément à ses attributions, le Secrétariat Exécutif de la COREP présente dans les lignes qui suivent son rapport d'Activités du premier trimestre de l'année 2018.

Ledit rapport s'articule autour des axes ci-après :

- Coopération et collaboration ;
- Niveau d'exécution du programme de travail du Secrétariat Exécutif ;
- Gestion financière et Administrative.

### **I- PRINCIPAUX EVENEMENTS DU SIEGE**

#### **I-1. Principales correspondances**

##### ***1.1.1 Courrier transmis***

- Le 12 janvier 2018 : lettre adressée à Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Forêt, de la Mer et de l'Environnement à Libreville pour transmission de la Note de présentation d'une mission du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de la République du Congo qui a séjourné à Libreville du 15 au 21 janvier 2018, en vue de la collecte d'informations sur le CAPAL et le projet Gabon Bleu ;
- le 15 janvier 2018 : transmission projet de Décision portant création et fonctionnement du Groupe de Travail ad hoc sur les statistiques des pêches et de l'aquaculture pour signature à Monsieur le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, Président en exercice de la COREP ;
- le 19 janvier 2018 : lettre adressée à Monsieur le Directeur de la Sureté Urbaine à Libreville pour dépôt de plainte pour vol ;
- le 23 janvier 2018 : lettre adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de la République du Congo pour l'informer de la disparition de l'équipement reçu par le Congo dans le cadre du projet FAO-COREP sur les statistiques ;
- le 23 et le 29 janvier 2018 : lettres adressées respectivement à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de la République du Congo et Madame la Ministre des Pêches et de la Mer à Luanda pour solliciter l'engagement du paiement de la contribution statutaire de l'année 2018 et œuvrer pour la réduction des arriérées de contributions des années antérieures ;
- le 29 janvier 2018 : lettre adressée au Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale à Libreville pour solliciter la prise en charge de Monsieur Emmanuel SABUNI KASEREKA, Administrateur au Développement des Pêcheries et à la Programmation à la COREP devant participer à l'atelier de formulation d'une stratégie et d'un plan d'Action à l'échelle nationale pour améliorer la conformité avec l'Accord FAO 2009 relatif aux Mesures du Ressort de l'Etat du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche INDNR, à Sao Tomé du 5 au 9 février 2018 ;



- le 1<sup>er</sup> février 2018 : lettre adressée à Monsieur le Ministre des Finances, du Commerce et de l'Economie Bleue à Sao Tomé pour désignation du représentant de la COREP audit atelier ;
- le 02 février 2018 : transmission de documents à Monsieur le Ministre des Finances, du Commerce et de l'Economie Bleu à Sao Tomé ;
- le 06 février 2018 : lettre de réclamation adressée à Monsieur le Chef de l'Agence de la SEEG Peyrie à Libreville relative à l'absence totale d'alimentation en eau au bâtiment abritant le Siège de la COREP ;
- le 12 février 2018 : lettres adressées aux Ministres des Pêches et de l'Aquaculture des Etats membres de la COREP et au Secrétariat Général de la CEEAC pour transmission du rapport d'Activités du quatrième trimestre 2017 du Secrétariat Exécutif ;
- le 15 février 2018 : Invitation adressée à Monsieur le Contrôleur Financier de la COREP à Yaoundé (Cameroun) pour une mission de contrôle et de certification des comptes de l'exercice 2017 du Secrétariat Exécutif de la COREP, du 03 au 10 mars 2018 au Siège ;
- le 15 février 2018 : lettre adressée au Président en exercice de la COREP pour l'informer de la mission du Contrôleur Financier au Siège de la COREP ;
- le 16 février 2018 : Accusé de réception adressé à Monsieur le Ministre de la Pêche, et Elevage à Kinshasa au sujet de la désignation de Messieurs Alpha NGURU MUNDALA et Casimir KOFI MULUMBA en qualité de membres du Comité Technique pour le compte de la République Démocratique du Congo ;
- le 16 février 2018 : Invitation de Monsieur Makane NDIAYE, Consultant International SCS à Dakar pour une mission de Consultation SCS dans les pays Membres de la COREP ;
- le 16 février 2018 : demandes adressées à Monsieur le Secrétaire Exécutif du NEPAD à Midrand (Afrique du Sud) et au Directeur de l'UA-BIRA à Nairobi (Kenya) pour solliciter une assistance technique et financière de l'APCN afin de créer une plateforme électronique pour le partage d'informations sur le marché et le commerce du poisson en Afrique Centrale, dans le cadre du projet FISH GOV ;
- le 16 février 2018 : lettre adressée au Directeur de l'UA-BIRA l'informant de la participation de Monsieur Emmanuel SABUNI KASEREKA devant représenter la COREP à la réunion de Kampala, du 28 au 30 mars 2018 ;
- le 28 février 2018 : lettres adressées au Secrétaire Général de la CEEAC et au Président en exercice de la COREP et aux Ministres de la zone COREP, les informant de la mission de consultation pour la mise en place d'une cellule de coordination régionale de Suivi, Contrôle et Surveillance des activités de pêche (SCS) dans la zone COREP ;
- le 07 mars 2018 : lettre adressée à Monsieur le Ministre des Finances à Yaoundé pour le paiement de la contribution due à la COREP au titre de l'année 2018.
- le 07 mars 2018 : lettres adressées aux Ministres en charge des Pêches et de l'Aquaculture de la COREP pour transmission du rapport de l'Atelier tenu à Sao Tomé du 05 au 09 février 2018 ;
- le 08 mars 2018 : demande d'autorisation adressée au Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche pour l'organisation de la XV<sup>ème</sup> Réunion du Comité technique de la COREP à Brazzaville (Congo) dans la semaine du 14 au 20 mai 2018 ;



- le 20 mars 2018 : lettre adressée au Chef d'Agence Grand Compte EVOLIS-GABON TELECOM pour contestation de facture ;
- le 21 mars 2018 : lettre adressée au Secrétaire Général de la CEEAC pour l'informer de la tenue de la XV<sup>ème</sup> Réunion de la COREP au Congo tout en sollicitant le déblocage des fonds sur la ligne dotation de la CEEAC au fonctionnement de la COREP ;
- le 26 mars 2018 : lettres adressées aux Ministres en charge des Pêches et de l'Aquaculture des Etats Membres de la COREP sollicitant l'engagement du paiement de la contribution statutaire de l'année 2018 et la réduction de leurs arriérés de contribution des années antérieures.

### **I.1.2 Courrier réceptionné**

- Le 12 janvier 2018 : Condoléances du Président en exercice de la COREP au nom des Membres du Conseil des Ministres de la COREP et en son nom propre suite au décès de Madame Solange MOUNGONGA, Secrétaire Comptable à la COREP, survenu le 29 décembre 2017 à Casablanca au Maroc ;
- le 15 janvier 2018 : Note Verbale de l'Ambassade de Turquie donnant l'information de l'arrivée à Libreville, le samedi 13 janvier 2018 de Son Excellence Monsieur Fevzi Süphan ERKULA, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire désigné de la République de Turquie près la République Gabonaise.
- le 16 janvier 2018 : lettre de rappel de cotisations adressée par l'Ambassadeur d'Angola au Gabon, Trésorier de l'Association du Corps Diplomatique ;
- le 18 janvier 2018 : Note verbale de la Représentation de la Banque Mondiale au Gabon portant à la connaissance du Corps Diplomatique que Madame Alice R. OUEDRAOGO, Représente Résidente de la Banque Mondiale à Libreville est arrivée et pris ses fonctions depuis le 15 janvier 2018 ;
- le 24 janvier 2018 : Accusé de réception du rapport d'activités du troisième trimestre 2017 de la COREP par le Ministre d'Etat, Directeur du Cabinet du Président de la République du Congo, Chef de l'Etat ;
- le 25 janvier 2018 : accusé de réception par Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Forêt, de la Mer et de l'Environnement à Libreville de la correspondance relative à l'élection de Monsieur Davy ANGUEKO au poste de Vice-Président du Sous-Comité Scientifique de la COREP.
- le 26 janvier 2018 : lettre du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche du Congo portant désignation de Madame POATY née Virginie Perpétue MALANDA, Point Focal chargé de transmettre les informations du Congo pour enrichir le site web de la COREP ;
- le 08 février 2018 : lettre du Ministre de Pêche et Elevage de la République Démocratique du Congo portant désignation des Membres du Comité Technique de la COREP pour son pays ;
- le 19 février 2018 : lettre du Sous-Secrétaire Général Département du Développement Economique Durable et du Commerce des ACP pour transmission du programme intra-ACP de l'alliance mondiale contre le changement climatique Plus (AMCC+) : facilité de soutien au climat (CSF) ;
- le 20 février 2018 : accusé de réception de Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Forêt, de la Mer et de l'Environnement du Gabon de la



- correspondance portant nominations de Monsieur Andrès NDONG MICHA à la fonction de Vice-Ministre et de Madame Adoraçion SALAS CHONCO en qualité de Ministre de la Pêche et des Ressources Hydriques de la République de Guinée Equatoriale ;
- le 26 février 2018 : lettre du Sous-Secrétaire Général Département du Développement Economique Durable et Commerce des ACP pour transmission du document d'action relatif au Programme intra-ACP pour la croissance bleue de la pêche et de l'aquaculture visant à améliorer la productivité et la compétitivité des chaines de valeur ;
  - le 08 mars 2018 : carte de présentation de meilleurs vœux de nouvel an 2018 de Son Excellence Monsieur le Président de la République et Madame Ali BONGO ONDIMBA ;
  - le 08 mars 2018 : carte de présentation de meilleurs vœux de santé, de longévité, de bonheur et de prospérité de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de la République d'Angola au Gabon, Cameroun, et Tchad et son épouse ;
  - le 12 mars 2018 : lettre du Ministre de la Pêche, de la Mer et de la Sûreté Maritime du Gabon pour transmission du document provisoire compilé par les consultants à l'issue de l'Atelier de Libreville pour amendements et commentaires éventuels ;
  - le 13 mars 2018 : Note Verbale de l'Ambassade de la République de Côte d'Ivoire à Libreville – Décanat du Corps Diplomatique annonçant l'organisation d'une réception d'adieu à l'occasion du départ définitif de Son Excellence Monsieur Aduan Abdulrahvuan A. ALMANDEEL, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Royaume d'Arabie Saoudite près la République Gabonaise, Vice-Doyen du Corps Diplomatique ;
  - le 21 mars 2018 : demande d'intervention du Consulat Général de la République du Bénin au Gabon pour la libération de six (06) pêcheurs béninois résident à Pointe-Noire emprisonnés à Tchibanga en République Gabonaise.

## **I-2. Des invitations**

- Invitation de la Direction Générale du Protocole d'Etat à la cérémonie de présentation de vœux du Nouvel an par le Corps Diplomatique, à Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat et à Madame Sylvia BONGO ONDIMBA, le jeudi 11 janvier 2018, au Palais Rénovation ;
- Invitation du Directeur des Pêches de la République Démocratique de Sao Tomé e Principe à l'Atelier sur la formulation d'une stratégie et d'un plan d'action à l'échelle nationale pour améliorer la conformité avec l'Accord FAO 2009, du 05 au 09 février 2018 à Sao Tomé ;
- Invitation du Directeur de l'UA-BIRA à l'Atelier consultatif de renforcement des capacités et les registres de navires de pêche à Mombasa (Kenya), du 07 au 09 février 2018 ;
- Invitation du Chargé de mission de la Commission des Pêches du Sud-Ouest de l'Océan Indien à l'Atelier sur les bonnes pratiques et les leçons apprises dans la mise en œuvre des projets réussis de pêche et d'aquaculture dans la région océan Indien à Mahe (Seychelles), du 19 au 21 février 2018 ;
- Invitation du Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT à la 4<sup>ème</sup> Réunion annuelle de coordination entre les Institutions et Organisations régionales de Pêche opérant dans la zone COMHAFAT, le 11 mars 2018 à Rabat (Maroc) ;



- Invitation du Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT à la réunion de Restitution de « *l'Etude pour la mise en place d'un Programme Régional Harmonisé d'Inspection Portuaire dans la région COMHAFAT* », les 12 et 13 mars 2018 à Rabat (Maroc) ;
- Invitation du Président du Forum de CRANS MONTANA au Forum de Crans Montana sur l'Afrique et la coopération sud-sud, du 15 au 20 mars 2018 à Dakhla (Maroc) ;
- Invitation du Directeur de l'UA-BIRA à l'Atelier consultatif de renforcement des capacités régionales pour les programmes d'observateurs des pêches et les registres de navires de pêche à Mombasa (Kenya), du 07 au 09 février 2018 ;
- Invitation du Bureau Régional pour l'Afrique Centrale de l'Organisation Internationale de la Francophonie à la célébration de la Journée Internationale de la Francophonie, le mardi 20 mars 2018 dans les locaux du BRAC.

### **I-3. Des audiences**

- Une délégation du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de la République du Congo conduite par Monsieur Georges GANONGO, Conseiller Politique accompagné de Monsieur Gaston NGASSIKI OKONDZA, Directeur Départemental à Pointe-Noire, a été reçue en audience le 18 janvier 2018 par le Secrétaire Exécutif de la COREP en présence de l'Administrateur au Développement des Pêcheries et à la programmation ainsi que celui en charge des Ressources Humaines, Financières et à la Logistique.

Ladite délégation conduite par le Secrétariat Exécutif de la COREP a eu des séances de travail avec le Directeur Général de l'Agence Nationale des Pêches et de l'Aquaculture en présence de la Représentante du Directeur Général des Pêches et de l'Aquaculture, le 19 janvier 2018 et au Centre d'Appui à la Pêche Artisanale (CAPAL), le 20 janvier 2018.

Cette mission avait pour objet la collecte d'informations sur le CAPAL et le projet Gabon Bleu en prévision du Centre de Pêche Artisanale en construction à Pointe-Noire en République du Congo.

- Le Secrétaire Exécutif et Madame l'Administrateur aux Ressources Humaines, Financières et à la Logistique ont été reçus en audience le 29 janvier 2018 par Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de la République d'Angola près la République Gabonaise.

Pour l'essentiel, les points ci-après ont été traités au cours de l'audience :

- ✓ la non formulation de la lettre d'engagement de l'Angola au Bureau pays de la Banque Mondiale relative au programme Pêche régionale d'Afrique Centrale avec la Banque Mondiale ;
- ✓ les manquements dûment constatés de l'expert de l'Angola en charge de l'élaboration du projet de registre national des navires de pêche industrielle avec l'appui financier de la COMHAFAT ;
- ✓ la régularisation du paiement de la contribution statutaire annuelle et l'acquittement des arriérés de contribution par la République d'Angola ainsi que d'autres questions d'intérêt commun.



- Le 28 février 2018, le Secrétaire Exécutif et Madame l'Administrateur aux Ressources Humaines, Financières et à la Logistique ont été reçus en audience par le Sous-Directeur de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale du Gabon.

Au centre des entretiens figurait en bonne place la procédure d'inscription du personnel local de la COREP à ladite Caisse.

- Le Secrétaire Exécutif a accordé, le 05 mars 2018, une audience à Monsieur le Contrôleur Financier venu à Libreville pour la mission de vérification et de certification des comptes de l'exercice 2017 de la COREP.\*
- Monsieur Emmanuel SABUNI KASEREKA, Administrateur au Développement des Pêcheries et à la Programmation, avait reçu le 14 mars 2018, au nom du Secrétaire Exécutif en mission, Mr Makane Ndiaye Diouf, Consultant international SCS pour l'étude de la mise en place de la cellule de coordination régionale SCS dans la zone COREP, en présence de Madame Flore WORA, Administrateur aux Ressources Financières, Humaines et à la Logistique.

Les échanges ont porté sur la vision de la COREP pour préserver les ressources halieutiques de la région, sur la stratégie à établir une cellule de coordination régionale en SCS pour renforcer le partage des informations, la mutualisation des moyens de surveillance, l'implication et la coopération avec les autres parties prenantes que sont les Etats Membres, le CRESMAC et les CMC .

## **II. SUIVI DES CONCLUSIONS DES SESSIONS DU CONSEIL DES MINISTRES ET DES REUNIONS DU COMITE TECHNIQUE**

- Nomination des Membres du Sous-Comité Scientifique :
  - Suite à la nomination au Gouvernement d'un membre du Sous-Comité Scientifique, la Guinée Equatoriale devra procéder à son remplacement ;
  - Quant à l'Angola, la situation reste toujours inchangée.
- Régularisation des contributions statutaires annuelles et paiement des arriérés des contributions au cours du 1er trimestre 2018 :
  - Aucun versement enregistré durant ce trimestre.
- Adhésion des pays observateurs à la Convention de la COREP : la Guinée Equatoriale reste toujours le seul pays à n'avoir pas encore concrétisé son engagement d'adhésion à la Convention de la COREP.
- La 15<sup>ème</sup> Réunion du Comité Technique n'a pas été organisée, faute de moyens financiers.
- L'Audit sur les sources potentielles du financement de la COREP n'est toujours pas réalisé, faute de moyens financiers.



### **III. RENCONTRES REGIONALES ET INTERNATIONALES**

- Atelier sur la formulation d'une stratégie et d'un plan d'action à l'échelle nationale pour améliorer la conformité avec l'Accord FAO 2009, du 05 au 09 février 2018 à Sao Tomé ;
- Atelier sur l'amélioration des capacités des programmes sur l'observation des pêches et les registres des navires de pêche en Afrique pour une exploitation durable de la pêche, du 07 au 09 février 2018 à Mombasa (Kenya) ;
- Atelier sur les bonnes pratiques et les leçons apprises dans la mise en œuvre des projets réussis de pêche et d'aquaculture dans la région Sud-Ouest de l'Océan Indien, du 19 au 21 février 2018 à Mahe (Seychelles) ;
- Conférence sur le financement d'une économie bleue durable et résistante en Afrique, les 22 et 23 février 2018 à Beau Vallon (Seychelles) ;
- 4<sup>ème</sup> Réunion annuelle de coordination entre les Institutions et Organisations Régionales de Pêche opérant dans la zone COMHAFAT, le 11 mars 2018 à Rabat au Maroc ;
- Réunion de restitution de l'étude pour la mise en place d'un programme régional harmonisé d'Inspection Portuaire dans la région COMHAFAT, les 12 et 13 mars 2018 à Rabat (Maroc) ;
- Forum de Crans Montana sur l'Afrique et la Coopération Sud-Sud, du 15 au 20 mars 2018 à Dakhla au Maroc ;
- Atelier consultatif d'experts sur la formulation de la stratégie africaine pour la gestion rationnelle des organes d'eaux continentale d'Afrique, du 26 au 29 mars 2018 à Kampala (Ouganda).

### **IV. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION STRATEGIQUE 2016 - 2020**

#### **Le parachèvement des activités initiées en 2017.**

#### **IV-1 Activités liées à la gouvernance régionale des pêches et de l'aquaculture :**

- Sur financement de la COMHAFAT, l'établissement de registres nationaux normalisés et d'un registre régional de navires de pêche industrielle a été réalisé, avec le concours d'un consultant international et de cinq experts nationaux, à l'exception des experts de l'Angola et de la Guinée Equatoriale.
  - Le travail a consisté également à renseigner les données qui devront être transmises depuis les registres nationaux vers le registre régional. Par ailleurs, le responsable du service INFO/COM de la COREP a proposé les éléments conceptuels des bases de données des registres nationaux et du



registre régional. La documentation produite a été appréciée par le Consultant international.

- Sur financement de l'UA-BIRA :

- la COREP attend l'aboutissement de la procédure de commande d'un équipement au profit du Centre Multinational de Coordination (CMC/CEEAC) situé à Douala (Cameroun) et chargé de la surveillance en mer. L'UA-BIRA a procédé à plusieurs appels d'offre, mais la situation reste en l'état pour faute de soumissionnaires.
- le recrutement de deux consultants a été effectué pour l'étude de mise en place de la cellule de coordination régionale SCS dans la zone COREP. Leur rapport final provisoire vient d'être approuvé et il fera l'objet d'un atelier de validation très prochainement.

#### **IV-2 Projet régional pêche, initié avec la Banque Mondiale**

La Banque Mondiale reste toujours en attente des engagements des Etats Membres, exprimant le caractère prioritaire du secteur des pêches et de l'aquaculture dans le développement socio-économique des pays.

#### **IV-3 Mise en œuvre de la stratégie de communication et de l'information**

- L'application mobile de la COREP développée fin 2017 a été hébergée sur Play Store, donc elle est disponible sur tous les appareils mobiles Android. Pour les terminaux Apple, le processus est un peu plus long et devrait être disponible fin Avril.
- Les publications sur le site web de l'institution sont régulièrement assurées par le Webmaster. Notons que l'accès aux bases de données de la COREP depuis l'onglet « Base de données » dans le menu principal est en construction.
- Notons également que les points focaux des Etats Membres chargés de transmettre les informations de leurs pays pour enrichir le site web de la COREP ne jouent pas leur rôle.

#### **IV-4 Bilan des activités réalisées en 2017.**

Le premier trimestre 2018 a été consacré, entre autres, à faire le bilan des réalisations qui ont marqué l'année 2017. Ce travail sera présenté prochainement à la réunion du Comité Technique. Il en est de même pour le projet du programme de travail de l'année 2018 qui attend l'approbation du Comité Technique.



## V. ESTION FINANCIERE ET ADMINISTRATIVE

### V-1 Gestion Financière

**A titre de rappel :** Un montant d'une valeur de **1.228.000 F CFA**, relatif au remboursement d'un billet d'avion, avait été reversé dans le compte COREP de BGFIBank Gabon, à la fin du mois de décembre 2017. Ce qui donnait plutôt, à la fin du mois de décembre 2017, un solde de **42.421.263 F CFA**, au lieu de 41.164.730 F CFA comme mentionné dans le rapport du quatrième trimestre 2017.

Ainsi, la gestion financière de la COREP pour ce premier trimestre 2018, se présente ainsi qu'il suit:

#### Rapport financier

Date	Libellé	Recettes	Dépenses	Solde
01-janv-18	<b>Report</b>	<b>42 421 263</b>		
	Recettes	2 620 744		
	Recettes cumulés	<b>45 042 007</b>		
	Dépenses	44 297 557		
	<b>Reste:</b>	<b>744 450</b>		
	<b>NB:</b>			
	<i>Recettes</i>			
16-févr-18	<i>Retour de fonds pour virement Mr KOFFI</i>	380 324		
19-févr-18	<i>Virement reliquat FAO</i>	2 240 420		
	<b>Sous-total:</b>	<b>2 620 744</b>		
	<i>Dépenses</i>			
	Dépenses sur fonds des Etats Membres et de la CEEAC:			
31-janv-18			11 428 223	
28-févr-18			12 149 284	
31-mars-18			20 720 050	
	<b>Sous-total:</b>		<b>44 297 557</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>45 042 007</b>	<b>44 297 557</b>	<b>744 450</b>

Le solde à la fin du premier trimestre 2018 dans les écritures comptables de la COREP est de **715.917 F CFA**. On constate un écart de 28.533 F CFA dû, d'une part, à la retenue des agios du mois de mars 2017, d'une valeur de 28.524 francs CFA, non signalé sur le relevé bancaire par les services de la banque BGFI et, d'autre part, à trois virements faits par la COREP, équivalents au montant de 400.000 F CFA chacun et dont les écritures passées à



la banque étaient 400.009 F CFA, soit une petite différence de 9 Francs CFA. Cet écart a donc été perçu dans les opérations comptables de la COREP à la fin de l'année 2017.

Il sied de rappeler que, à cause de la situation financière précaire que traverse l'Institution, l'organisation de la Deuxième Réunion statutaire du Sous-Comité Scientifique de la COREP décembre 2017 a été financée à 94,51% par la FAO. La contrepartie de la COREP n'a été que de 5,49%.

Les contributions statutaires constituent la principale source de financement de l'institution. A cet effet, le fonctionnement efficient du Secrétariat Exécutif dépend étroitement de ces fonds.

C'est ici l'occasion d'attirer l'attention des Représentants des pays membres face à la situation très préoccupante de l'irrégularité des contributions statutaires et du non paiement des arriérés dus par certains Etats Membres, qui n'honorent pas leurs engagements vis-à-vis de la COREP.

Le Secrétariat Exécutif de la COREP invite les Membres du Comité Technique à jouer un rôle important auprès de leurs Ministères de tutelle pour la régularisation des contributions statutaires annuelles et le paiement des arriérés cumulés par leurs Etats.

## **V-2 Gestion Administrative**

### **V.2.1 Gestion des Ressources Humaines**

Comme il est de coutume chaque trimestre, le personnel du secrétariat Exécutif ci-après a eu droit aux congés.

Il s'agit de :

- La Technicienne de Surface, qui a eu un congé annuel d'un mois, en février ;
- L'un des gardiens et l'Administrateur aux Ressources Humaines, Financières et à la Logistique, qui ont bénéficiés des congés annuels partiels au mois de mars 2018.

Avec le décès de la Secrétaire comptable en décembre 2017, l'effectif est très réduit. Cela a pour conséquence, le cumul et le surcroît de travail. Il est donc important de procéder au recrutement d'un Agent Comptable pour renforcer les capacités en matière de gestion financière.

### **V.2.2 Gestion du patrimoine**

#### **Site internet**

En janvier, achat d'un nouveau routeur afin de pallier aux problèmes rencontrés sur le réseau internet du Secrétariat Exécutif.

#### **Travaux de Voirie**

En février, achat de matériel et travaux de réfection sur la voie d'accès au Siège de la COREP. Cette tâche étant dévolue au pays de siège qui ne s'acquitte plus de cette tâche ces dernières années.



## Parc automobile

En janvier, paiement de l'assurance de l'un des véhicules de la COREP, de marque Toyota Yaris, immatriculé « COREP 06 », et achat des pièces pour la réparation dudit véhicule « COREP 06 », au mois de mars.

Le véhicule de marque Peugeot 607, immatriculé « CEEAC 05 », qui avait été affecté comme véhicule de fonction au Secrétaire Exécutif de la COREP, est totalement amorti. De ce fait, il est désormais hors usage, depuis le mois de janvier 2018. L'acquisition d'un autre véhicule de fonction, pour le Secrétaire Exécutif de la COREP est imminente.

## CONCLUSION

La crise économique et financière perdure au niveau des Etats Membres. A ce jour, aucune contribution statutaire annuelle et arriérés de contribution n'ont été versés par les Etats Membres. Il en est de même de la dotation de la CEAAC au fonctionnement de la COREP pour 2018. Cette situation plombe fortement les activités de l'Institution.

En considération de cette situation déplorable, seule une volonté politique affichée des Etats Membres pourrait nous sortir de l'impasse.

En dépit de ce qui précède, on peut se féliciter de la poursuite du projet sur l'élaboration des registres nationaux et du registre régional des navires de pêche industrielle avec l'appui financier de la COMHAFAT ainsi que le démarrage de la consultation pour définir les modalités de mise en place d'une cellule de coordination en SCS dans la zone COREP en partenariat avec l'UA-BIRA.

Fait à Libreville, le 30 mars 2018

Le Secrétaire Exécutif

  
Emile ESSEMA

